

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 mai 2008 à 20 h 30

Etaient présents : Marc ROUSTAN, Patrick AYME, Robert BERTRAND, Didier BOUCHARD, Jean-Marc CHARPENEL, Robert CHEVALIER, Sabine DESGRANGES, Martine LAUBEPIN, Olivier MATHEY, Jean-pierre PASCALIN.

Excusés : Daniel HOFER.

Le Maire ouvre la séance.

Le Conseil municipal décide d'incorporer les biens sans maître suivants dans le domaine privé de la commune :

- Section A n°22 Le Pont de Grignan, superficie 1570 m2
- Section A n°47 Cros, superficie 535 m2
- Section A N°335 Les Launes, superficie 350 m2
- Section C n°118 Bois du Pâtis, superficie 970 m2

Le Maire est autorisé à signer la convention relative à la révision du POS/PLU avec la DDE, ainsi que la convention relative à la future station d'épuration.

Il est donné lecture de la réclamation de plusieurs habitants sur le mauvais fonctionnement de l'éclairage public. Des travaux de modernisation seront entrepris le plus tôt possible.

La circulation des véhicules de plus de 19 tonnes étant interdite sur la route de Margerie, il y a un problème pour le ramassage des ordures ménagères et le tri sélectif.

Une demande de modification de l'arrêté sera effectuée dans les meilleurs délais.

Le Conseil est d'accord pour la motion de soutien à l'hôpital de Valréas et prendra une délibération en ce sens.

Le Maire rend compte de divers entretiens relatifs aux projets en course et transmet aux conseillers intéressés des invitations à diverses manifestations.

Un débat a eu lieu sur l'aménagement du terrain « Peyrolles ». Le programme consiste, pour l'essentiel, à créer une cantine scolaire et un foyer municipal. Le financement de l'opération pourrait être réalisé partiellement par la vente du foyer actuel ainsi que par une subvention du département.

La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 13 juin à 20 h 30.